

Après l'épilogue François Beya, Tshisekedi exige «discipline et loyauté» aux hommes des troupes

P. 3

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 545 du vendredi 18 au dimanche 20 février 2022 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Finances vs Céni : une affaire de rétrocommission

P. 2

Après les égarements du vice-président kenyan

Matata Ponyo : «Il nous faut un sursaut d'honneur pour éviter que cela ne se répète plus»

Le mal est fait. Et les excuses du vice-président kenyan, William Ruto, tout comme le pardon de l'ambassade du Kenya à Kinshasa ne sauront panser la plaie ouverte de la République Démocratique du Congo et de son peuple, à la suite des propos désobligeants du dirigeant kenyan. En traînant la République Démocratique du Congo dans la boue, dans une déclaration faite depuis le Kenya, William Ruto a eu droit à une valse de critiques qui ont éveillé le sentiment patriotique en RDC. Parmi les réactions à chaud, il y a celle de l'ancien Premier ministre, le sénateur Matata Ponyo Mapon, qui trouve dans ces déclarations...

P. 4



PARLONS-EN

Elections sous surveillance

ECONEWS

Supposée indépendante dans ses prérogatives et autonome dans sa gestion administrative et financière, la Céni (Commission électorale nationale et indépendante) sous Denis Kadima ne le sera pas forcément. Pour cause, le ministre des Finances a décidé de soumettre les comptes de la Centrale électorale à un contrôle permanent de l'Inspection générale des finances (IGF). Il en sera ainsi pour tout le cycle électoral.

Evidemment, on ne peut que se féliciter de cet engagement de l'autorité budgétaire à privilégier la transparence dans la gestion des fonds publics alloués à la Céni.

(Lire page 2)

Justice pour le meurtre de Mbuyal Medo Médard Junior

P. 7

Réchauffement de l'axe Kinshasa - Ankara : le président turc Erdogan chez Tshisekedi

P. 12

Finances vs Céni : une affaire de rétrocommission

Entre la Céni (Commission électorale nationale indépendante) et le ministère des Finances, les tirs sont allés dans tous les sens, ce qui a obligé finalement l'Inspection générale des finances à entrer dans la danse pour une éventuelle patrouille financière à la Centrale électorale. Si la Céni ne dit se reprocher de rien, aux Finances, par contre, le ministre l'a accusé urbi et orbi de manipuler les chiffres en surfacturant ses commandes. Depuis, c'est la brouille. Qu'est-ce qui opposerait finalement les deux parties ? Quelle que soit la longueur de la nuit, le jour finit toujours par poindre, rappelle un vieil adage. Un pan de voile vient d'être levé avec cette correspondance, datée du 20 janvier 2022, que l'entreprise « Sada Motors RDC sas », qui se présente comme « société spécialisée

dans la représentation, l'importation, la vente et la distribution des produits automobiles neufs », adresse au président de la Céni, Denis Kadima. Curieusement, la lettre est signée par le directeur général de Sada Motors, Jacky Kazadi, que toutes les sources contactées par Econews confirment avoir des liens solides de parenté avec l'argentier national. Serait-ce alors que l'opposition de la Céni à accorder une faveur à Sada Motors qui aurait motivé la sortie en trombe du ministre des Finances contre le président de la Céni. Les sources contre sont formelles sur ce point. C'est dire que, derrière la polémique entre le ministre des Finances et la Céni, se cache en réalité une affaire de rétrocommission.

ECONEWS

Il ne faut pas faire La Sorbone ou Harvard pour comprendre les raisons de la guerre imposée à Denis Kadima, président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Le ministre des Finances, Nicolas Kazadi, fait des mains et des pieds pour avoir la main sur tous les marchés de la Céni où énormément d'argent va être brassé dans les tout prochains jours.

Ayant senti que le président Denis Kadima reprend son indépendance, après des invitations aux allures de convocation, les acteurs qui rodait avec l'idée de se remplir le ventre et les poches, se dévoilent les uns après les autres.

Ayant tout aussi pris le leadership de cette entreprise de déstabilisation, le ministre des Finances n'a pas fait dans la dentelle. Il a oublié le devoir de réserve qu'impose sa fonction, allant jusqu'à étaler au grand jour son animosité envers le président de la Céni. C'est ainsi que le pot aux roses a été découvert avec l'offre de son propre frère qui a sollicité de la Céni le marché de fourniture des véhicules.

Ce n'est donc pas un hasard si Nicolas Kazadi a épinglé ce dossier. Il s'agit d'une affaire de famille avec en toile de fonds de rétro-commissions.

En effet, l'offre des véhicules du propre frère de Nicolas Kazadi est la cause de ses sorties tapageuses. Le ministre défend les intérêts de Jacky Kazadi Nduba, directeur général de Sada Motors RDC sas, qui porte le même nom que le grand professeur d'économie, Jacques Kazadi Nduba wa Dile, leur géniteur.

Sous d'autres cieux, ce scandale pouvait emporter le puissant ministre qui se croit tout permis, jusqu'à discréditer la Centrale électorale dont la mise en place laborieuse a fait peiner des Congolais.

En exposant gratuitement la Céni, pour la contraindre à reprendre le marché des véhicules sans qu'un appel d'offres ne soit rendu public, le ministre Kazadi a certainement oublié que CFAO, le concessionnaire désigné par la Céni, est installé en RDC. Un tour sur l'avenue des Poids lourds lui aurait épargné du ridicule d'affirmer urbi et orbi que les prix présentés par la Céni étaient multipliés par 30, voire 40.

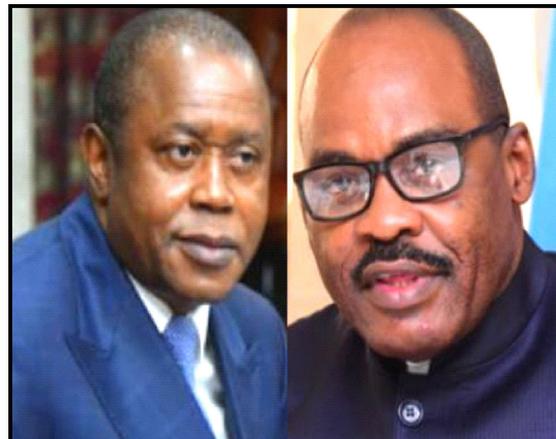
SÉRÉNITÉ À LA CÉNI

À la Céni, on ne s'agit pas. Bien au contraire. Devant la presse, son rapporteur, Mme Patricia Nseyi, déléguée de l'UDPS au bureau de la Céni, est parue sereine. « La Ceni ne va pas se livrer au jeu de ping-pong avec les membres du Gouvernement (...) La Centrale électorale a une feuille de route qu'elle doit suivre pour respecter le timing constitutionnel des élections de 2023 », s'est-elle limitée à dire.

Concernant la prétendue surfacturation qu'aurait opérée la CENI, Patrice Nseyi n'est pas allée par le dos de la cuillère : « Je me demande ce que cela signifie. Car depuis notre investiture et la remise-reprise jusqu'au moment où je vous parle, tous les membres de la Ceni utilisent leurs véhicules personnels. Et pour la facture pro-forma que nous avions déposé au ministère des Finances, le ministre peut vérifier les tarifs à CFAO qui est une société sérieuse connue de tous ».

Quant aux agitations du ministre des Finances, Mme Nseyi note que « ce sujet intervient suite à la réclamation de notre autonomie administrative et financière, parce que nous voulons être réellement indépendant ». Elle a évoqué ce sujet les dispositions légales qui reconnaissent à la Céni toute son autonomie financière et son indépendance.

« Concernant l'autonomie



Denis Kadima (à gauche), président de la Commission électorale nationale indépendante (Céni). Nicolas Kazadi (à droite), ministre des Finances

financière et l'indépendance de la Ceni, les articles 6 et 44 de la loi organique de la Ceni nous donnent notre autonomie administrative et financière, l'article 84 de notre règlement intérieur parle des types de budgets de la Ceni, notamment les budgets de rémunération, de fonctionnement, d'investissement et des opérations. Mais jusqu'à là, la Ceni n'a pas reçu le budget des opérations, encore moins des investissements », a-t-elle révélé, balayant d'un revers de main les allégations de l'argentier national.

ET SI DELLY SESSANGA AVAIT VU JUSTE

En son temps, Delly Sessanga, député national et président d'ENVOL, avait lancé l'alerte sur la nécessité de mettre en place au niveau de l'Assemblée nationale une « Commission permanente de contrôle (COPEC) pour suivre à temps les opérations financières de la Ceni, sans toutefois remettre en cause son autonomie financière.

Au moment du grand débat sur les réformes de la Ceni, Delly Sessanga avait plaidé en son temps pour la mise en place de cette Commission technique en interne

à l'Assemblée nationale pour contrôler la gestion financière de la Centrale électorale. Sa proposition a été malheureusement rejetée.

Avec cet organe on aurait évité la confusion actuelle entre le ministre des Finances et le président de la Ceni sur le financement des élections. La confusion actuelle est la conséquence du tripotage de la réforme électorale proposée, dans son format original, par Christophe Lutundula. Pour des raisons politiques, la proposition de loi Lutundula a été charcutée de fond en comble, jusqu'à perdre toute sa substance.

Chassez le naturel, il revient au galop. Quelques mois plus tard, on subit les conséquences de la profonde torture qu'on a fait subir à la proposition Lutundula et au rejet, sans raison valable, de la merveilleuse trouvaille d'ajouter à la Ceni une Commission permanente de contrôle, dépendant directement de l'Assemblée nationale.

« L'homme prudent voit le mal, et se met à couvert », rappelle la Sainte Bible. En son temps, Delly Sessanga avait pressenti le danger, mais l'Assemblée nationale n'avait pas daigné suivre cette voie de la sagesse.

PARLONS-EN Elections sous surveillance

(Suite de la Une)

Toujours est-il qu'il faut pousser la logique jusqu'au bout. Placer sous contrôle financier la Ceni est bien beau, mais c'est dans les opérations qu'on attend voir également la Centrale électorale faire preuve d'une réelle transparence en garantissant des élections voulues apaisées, démocratiques et transparentes.

En effet, dans le dispositif institutionnel, la Ceni est au cœur du système électoral congolais. C'est elle qui a le plein pouvoir de coordonner toutes les opérations électorales et de proclamer les résultats au bout du processus. A ce titre, la Ceni est une institution d'une extrême sensibilité politique.

Dans ces conditions, le bon sens voudrait que la Ceni soit à l'abri de tous les besoins pour ne pas être inféodée à la main qui donne, c'est-à-dire celle du Gouvernement. Le président de la Ceni ne l'a-t-il pas rappelé lors d'une récente apparition médiatique. « La Ceni ne produit pas de l'argent. Dans son travail, il dépend des fonds que met à sa disposition le Gouvernement », a-t-il souligné.

C'est dire que le Gouvernement, pourvoyeur de fonds de la Ceni, est un partenaire de premier rang dans la mise en œuvre non seulement du fonctionnement de la machine électorale, mais aussi de l'efficacité des opérations électorales.

De la manière qu'on tient à soumettre la Ceni à une réelle transparence des fonds, de la manière aussi ne devrait-on pas empiéter sur son indépendance sur laquelle repose son efficacité.

Or, les événements de ces derniers jours donnent la preuve qu'une Ceni trop indépendante gêne son principal bailleur de fonds, en l'occurrence le Gouvernement. Il ne faudrait donc pas pousser le bouchon plus loin de peur de déstabiliser tout l'édifice.

L'indépendance de la Ceni est la clé pour un processus électoral apaisé. C'est le principe intangible auquel tous, Gouvernement et partenaires extérieurs, devrait se soumettre – sans exception d'ailleurs.

Après l'épilogue François Beya, Tshisekedi exige « discipline et loyauté » aux hommes des troupes

A la Présidence de la République, l'épilogue qui met en cause François Beya, jusqu'à preuve du contraire conseiller spécial du Chef de l'Etat en matière de sécurité, est pris très au sérieux. C'est sans doute ce qui a poussé le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, à réunir jeudi au Palais de la Nation les hauts gradés des Forces armées de la RDC et de la Police nationale congolaise pour des instructions précises autour de leur serment. « Vous n'êtes pas de politique. Ce n'est pas votre travail », a déclaré le Chef de l'Etat d'un ton ferme. C'est tout dit. Pour l'essentiel, Félix Tshisekedi attend des hommes des troupes « loyauté et discipline » pour ne pas servir de tremplin à la déstabilisation des institutions de la République.

ECONEWS AVEC PRESSE PRÉSIDENTIELLE

Rappel du devoir patriotique aux hauts gradés des Forces armées de la RDC et de la Police nationale congolaise. C'est l'essentiel du message que le Chef de l'Etat leur a lancé jeudi dernier au cours d'une rencontre dans ses bureaux du Palais de la Nation.

D'une simple cérémonie d'échange de vœux, le Président de la République et commandant suprême des FARDC et de la PNC, Félix-Antoine Tshisekedi, s'en est plutôt servi pour transmettre des instructions claires et précises aux Forces de défense et de sécurité nationale.

Les officiers supérieurs et subalternes, les sous-officiers des FARDC et de la PNC, les corps de Gardes nationaux et du Service national, tous valablement représentés, ont pris part à cette brève cérémonie, essentiellement mar-

quée par l'intervention du Chef de l'Etat. Une intervention qui s'est muée, par la force des choses, en une causerie morale au regard du contexte sécuritaire actuel.

Dès l'entame de son message, le Président de la République, a sollicité de l'assistance, l'observation d'un moment de recueillement en mémoire des soldats tombés au front, tout en présentant ses condoléances les plus attristées à leurs familles respectives.

Il a remercié les vaillants militaires des FARDC pour la bravoure dont ils ont fait montre tout au long de l'année 2021, tout en considérant les pertes ainsi que les désastres enregistrés comme inhérents à toute opération militaire.

Le commandant suprême des FARDC et de la PNC a exhorté les militaires au front à plus de courage et d'abnégation. Il a réitéré son engagement à ne ménager aucun effort pour améliorer,

tant soit peu, les conditions de travail des militaires afin de booster leur rendement pour le bien du peuple congolais. Il a rappelé aux uns et aux autres, le noble devoir de défendre la patrie et, en retour, a-t-il dit, « la patrie a l'obligation de mettre tout en œuvre pour vous mettre à l'aise ainsi que vos familles respectives afin que votre travail soit exemplaire ».

LUTTER CONTRE LES ANTIVALEURS

Le Chef d'Etat a encouragé les FARDC à lutter contre les antivaleurs qui minent l'armée, entraînant l'affaiblissement de son rendement alors qu'elle est bien cotée à l'extérieur. Il a exhorté les soldats congolais à combattre les antivaleurs, à se dévouer pour la patrie, à se départir des mauvaises pensées pour ne se concentrer que sur le devoir qu'impose leur noble mission.

Même interpellation à l'endroit de la Police nationale dont les unités sont astreintes au devoir de servir la patrie en étant tout aussi exemplaires, notamment dans la lutte contre les embouteillages qui paralysent le trafic routier dans les grandes agglomérations avec un effet d'entraînement sur l'économie du pays.

Aux corps des parcs nationaux, le Chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, n'a pas manqué d'exprimer toute son ad-

miration devant les sacrifices consentis, parfois au prix de leur vie, pour la protection de la faune et de la flore qui font la fierté de la RDC.

Enfin, le Garant de la nation s'est dit très fier du Service national pour le travail abattu, faisant part de sa disponibilité à répondre à ses besoins ainsi qu'à ses préoccupations en vue d'un accompagnement efficace à l'action amorcée, notamment dans la transformation et la réinsertion sociale des fameux «Kulunas».

HARO SUR LES OFFICIERS VÉREUX !

Relevant plusieurs cas d'indiscipline constatés à tous les niveaux de commandement dans l'armée et la police, lesquels ont contribué, d'une manière ou d'une autre, à certains échecs connus sur le terrain (mauvaise gestion des fonds et détournement du matériel mis à la disposition des commandants d'unités à tous les échelons), le Chef de l'Etat a qualifié un tel agissement de trahison vis-à-vis de la République.

« Vous n'êtes pas de politique. Ce n'est pas votre travail », a lancé le Président de la République. Il craint une déviation dans les rangs des hommes des troupes.

« Nous serons davantage plus sévères vis-à-vis de tous ceux qui s'adonneront à ce genre de pratiques », a-t-il indiqué, tout en rappelant le

caractère apolitique qui devrait dorénavant animer tous ceux qui œuvrent sous le drapeau. « Devoir de réserve oblige ! »

Avant de promettre le gros bâton : « Je serai sans ménagement à l'égard des officiers véreux et récalcitrants et les contrevenants ou récidivistes subiront la rigueur de la loi ».

Aux policiers qui s'estiment lésés de voir le Commandant suprême porter plus d'attention à l'armée, il a rassuré qu'il tâchera de rééquilibrer les choses afin de garantir l'harmonie au sein de ces deux corps.

Auparavant, le chef d'état-major des FARDC, le général d'armées, Célestin Mbala Musese, avait fait part des performances enregistrées ces derniers mois par l'armée nationale dans sa croisade contre les forces négatives opérant dans l'Est du pays.

Il a réitéré la détermination des FARDC à ne ménager aucun effort pour ramener la paix sur toute l'étendue du territoire national et singulièrement dans sa partie Est.

Enfin, les forces de défense et de sécurité ont, dans une déclaration lue par le porte-parole des FARDC, renouvelé leur soutien au Chef de l'Etat et aux institutions de la République, tout en réaffirmant leur disponibilité à œuvrer à l'accomplissement de la mission leur dévolue jusqu'au sacrifice suprême, « sans jamais trahir le Congo ».

Renouvellement de la loyauté au commandant suprême

Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat et Commandant Suprême, Nous, militaires, policiers, bâtisseurs du Service National et gardes des parcs, respectueux de la Constitution et des Lois de la République, et mus par l'obligation citoyenne de n'œuvrer que pour l'intérêt supérieur de la Nation, tenons à préciser que conformément à nos obligations constitutionnelles, demeurons résolument attachés aux valeurs démocratiques consacrées dans notre Constitution, valeurs totalement dédiées à la défense de l'intégrité du territoire national et des frontières, à la protection des gens et de leurs biens ainsi qu'à la contribution au développement du pays pour le mieux-être de toute notre population.

Face aux vicissitudes du moment, nous, militaires, policiers et bâtisseurs du Service National, rassurons votre suprême autorité qu'aucune action de séduction de quelle que nature que ce soit, ni une quelconque campagne d'intoxication ne viendront ébranler notre engagement citoyen et notre détermination à demeurer apolitiques, républicains et légalistes pour la défense de la cause Congo.

Nous ne nous laisserons nullement inféodés ni détournés de nos missions sacrées par des vendeurs d'illusions en mal de gloire dont l'objectif premier ne cadre pas avec votre vision axée sur le bonheur du peuple congolais.

Aussi, saisissons-nous la présente circonstance pour renouveler et réitérer toute notre fidélité, toute notre loyauté sans faille ainsi que toute notre disponibilité à œuvrer, sous votre guide, à l'accomplissement de nos nobles missions jusqu'au sacrifice suprême, sans jamais trahir le Congo.



Le Chef de l'Etat pose avec les officiers généraux et supérieurs des FARDC

Après les égarements du vice-président kenyan

Matata Ponyo : « Il nous faut un sursaut d'honneur pour éviter que cela ne se répète plus »

Le mal est fait. Et les excuses du vice-président kenyan, William Ruto, tout comme le pardon de l'ambassade du Kenya à Kinshasa ne sauront panser la plaie ouverte de la République Démocratique du Congo et de son peuple, à la suite des propos désobligeants du dirigeant kenyan. En traînant la République Démocratique du Congo dans la boue, dans une déclaration faite depuis le Kenya, William Ruto a eu droit à une valse de critiques qui ont éveillé le sentiment patriotique en RDC. Parmi les réactions à chaud, il y a celle de l'ancien Premier ministre, le sénateur Matata Ponyo Mapon, qui trouve dans ces déclarations dégradantes l'occasion d'un sursaut d'honneur pour éviter que cela ne se répète plus. La RDC doit récupérer sa grandeur dans la sous-région en particulier, et en Afrique, en général. Selon Matata Ponyo, le passage obligé passe par la promotion d'un leadership fort, couplé à la bonne gouvernance.

FRANCIS M.

Les propos dégradants du vice-président kenyan, William Ruto, ont suscité une vague d'indignation aussi bien à travers le territoire congolais que dans sa diaspora.

Alors qu'il recevait les hommes d'affaires de son pays, le 12 février 2022 à Nairobi, William Ruto s'était livré à un sévère réquisitoire contre la RDC dont il a critiqué la gestion économique sur un ton railleur, encourageant l'industrie kenyane du lait à envahir le marché congolais où la population serait, selon lui, plus intéressée par le loisir, particulièrement la musique, que par le travail.

« Nous avons un marché qui part de la RDC. Ces gens sont

environ 90 millions d'habitants, mais n'ont pas de vaches pour produire leur propre lait. Cette RDC, des gens qui ne savent que chanter, comme Kanda Bongo Man, un musicien congolais très célèbre en Afrique de l'Est (dans les années 1990) et portant des pantalons enfilés au-dessus du nombril. Allons-y leur vendre du lait. (...) Jusqu'à présent, ils continuent d'importer le lait de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande et je ne sais encore d'où », avait déclaré le vice-président d'un ton à la fois injurieux et dégradant.

Dans sa diversité, des critiques n'ont pas tardé à fuser partout en RDC. Sur son compte twitter, Matata Ponyo s'en est servi pour lancer un appel à une prise de conscience collective.

« De plus en plus, des res-



Le sénateur Matata Ponyo Mapon

ponsables d'autres pays se moquent ouvertement de notre pays et de son peuple. Il nous faut un sursaut d'honneur pour éviter que cela ne se répète plus. L'honneur d'un peuple n'a pas de prix », a écrit le sénateur Matata. Le sursaut d'honneur, c'est, entre autres, rebâtir un pays sur le principe d'un leadership fort et de la bonne gouvernance. C'est la recette que propose, depuis toujours, le sénateur Matata pour que la RDC retrouve sa grandeur et se fasse respecter autant dans la sous-région des Grands Lacs qu'en Afrique.

Cet honneur perdu, qui fait aujourd'hui de la RDC, la risée de tout un continent, qui devait donc être rétabli. Après le Kenya, à qui le prochain tour ?

Pour Matata, la colère face aux déclarations du vice-président kenyan ne suffit pas. Bien au contraire, ces injures doivent servir de déclic pour un nouveau départ. Et l'avenir de la RDC ne peut se bâtir qu'en s'appuyant sur le leadership et la bonne gouvernance, la clé de tout progrès.

Quant aux déclarations de William Ruto, des excuses ont certes été officiellement présentées par l'ambassadeur kenyan en poste en RDC, il faut cependant reconnaître que le mal est fait. Ses excuses ne changeront pas l'affront qu'ont subi la RDC et son peuple.

DES EXCUSES QUI NE CHANGENT RIEN

Mercredi au ministère des

Affaires étrangères, l'ambassadeur du Kenya en RDC, Georges Masafu, a transmis au secrétaire général a.i de ce ministère, Kabongo Ngoy Josca, les excuses, par voie diplomatique, de son pays.

Bottant en touche, le diplomate kenyan a fait observer que les propos de William Ruto sont à mettre sur le compte d'un point de vue personnel qui n'engage nullement le gouvernement de la République du Kenya.

Après les échanges au ministère des Affaires étrangères, l'ambassadeur du Kenya en RDC a, dans un communiqué de presse, rassuré le gouvernement et le peuple de la RDC que le Kenya « continuera à encourager les citoyens de deux pays dans les partenariats solides, surtout que la RDC est à deux doigts de diriger la Communauté économique de l'Afrique de l'Est (CEAE) ».

Par ailleurs, face au tollé général suscité par sa déclaration, William Ruto a fait, depuis Nairobi, son mea culpa. « Je regrette tout malentendu qui peut avoir surgi à cause de mon discours, et saisis cette occasion pour assurer au gouvernement et le peuple de la RDC de ma profonde admiration et haute estime », a repris, en anglais, sur son compte twitter, le vice-président kenyan.

Ituri : la Codeco pose des conditions pour la libération de Thomas Lubanga et sa délégation

TIGHANA MASIALA

L'ancien seigneur de guerre, Thomas Lubanga, accompagné de la délégation de la Task Force, dépêché dans la province de l'Ituri pour sensibiliser les groupes armés qui endeuillent cette partie de la République, a été kidnappé, le mercredi 16 février 2022, dans la région de Bambu, en territoire de Djugu (province de l'Ituri).

Depuis l'Ituri, on apprend que les miliciens de la Codeco (Coopérative pour le développement du Congo) ont conditionné, mercredi soir, la libération de la délégation de Thomas Lubanga à la démission du gouverneur militaire de l'Ituri, Luboya Nkashama.

Ancien seigneur de guerre de l'Ituri, blanchi par la Cour pénale internationale (CPI), Thomas Lubanga avait reçu de Kinshasa la mission de participer à l'effort de sensibilisation des groupes armés pour rejoindre le train de la paix et

tenter d'obtenir la reddition des miliciens du groupe armé Codeco. C'est à ce titre que cette délégation s'est retrouvée mercredi en mission de la paix dans une partie de la province de l'Ituri, avant d'être prise en otage par des miliciens de la Codeco.

Selon un communiqué daté du 17 février et rédigé depuis Bambu, en Ituri, la Task force informe la communauté tant nationale qu'internationale que « dans le cadre de la mission lui confiée par le chef de l'Etat, quelques membres de sa délégation séjournent depuis le mardi 15 février 2022 à Bambu-Mines en collectivité des Walendu-Djatsi, groupement Yalala en territoire de Djugu. A l'occasion, elle a mené plusieurs activités. Tout d'abord, elle s'est rendue à Kobu, un centre commercial connu pour palper du doigt la réalité y prévalant dans la perspective d'un retour programmé par le gouvernement provincial des populations dans leurs villages

respectifs dans les prochains jours ».

Selon le communiqué, « à son retour à Bambu, elle a tenu à reconforter la population meurtrie par la guerre, puis s'est entretenue avec les chefs de secteur, de groupements et la notabilité locale », soulignant que « dans la matinée du mercredi, une partie de cette délégation s'est rendue à camp Yalala, à ± 2 Km de Bambu-Centre pour s'entretenir avec les éléments de Codeco de Petsi pour les sensibiliser à adhérer au programme du chef de l'Etat. Il s'agit du coordonnateur Thomas Lubanga et de son adjoint, du porte-parole, du général Germain Katanga, de deux colonels, de l'honorable Detchuvi, du président de l'UNADI, de deux journalistes et d'un chauffeur ». Et d'ajouter : « Selon les miliciens, c'est à la suite d'un bombardement que les membres de la Task Force, à l'exception du porte-parole et de deux journalistes, ont été extraits pour être

mis à l'abri; de sorte qu'ils n'ont pas été en mesure de rentrer hier (Ndlr : le mercredi 16 février) ».

Le communiqué précise que « toutes les informations reçues de ces derniers rassurent que les membres de Task Force sont bel et bien vivants et bien portants ». A cet effet, « la Task Force appelle la population congolaise en général, et de l'Ituri, en particulier, au calme, car les démarches pour leur retour évoluent bien ».

RAPPEL DES FAITS

Thomas Lubanga et sa suite étaient en pleine mission de sensibilisation à Bambu, dans le territoire de Djugu, où elle a même tenu un meeting populaire.

Alors qu'une rencontre était organisée en vue d'échanger sur les conditions de leur reddition, les miliciens du groupe armé Codeco ont été surpris par des bombardements des forces loyalistes, lancés contre leur position.

« Cette délégation a solli-

cité une rencontre de négociation et nous avons accepté à la dernière minute. Mais en pleine réunion, le gouverneur militaire de l'Ituri, Luboya, que nous soupçonnons, a ordonné qu'on tire farouchement sur nous, y compris leur délégation, avec leurs hélicoptères des combats. Ce n'est pas la première mission de cette délégation, mais on n'a jamais enregistré de tel piège. Nous comprenons que Luboya Nkashama n'a pas besoin de la paix en Ituri. On ne devrait pas perdre des vies humaines pour ça. C'est pourquoi, nous avons décidé de prendre en otage cette délégation qui est la source du problème. Pour la libération de ces otages, nous avons deux recommandations très capitales. Primo, nous exigeons le départ du gouverneur militaire Luboya et que le Président de la République réponde positivement à notre cahier des charges qu'on suppose être sur sa table depuis 2019 », a rapporté à Bunia-info24, citant un correspondant de Codeco sous couvert de l'anonymat.

La Céni accepte d'impliquer l'IGF dans la gestion des fonds publics lui alloués

La Commission électorale nationale électorale (Céni) et l'Inspection générale des Finances (IGF) se sont donc engagées à collaborer sur les modalités pratiques d'encadrement et de suivi de toutes les opérations de financement allouées à la Centrale électorale.

OLIVIER DIOSSO

Entre Denis Kadima Kazadi, président de la Céni (Commission électorale nationale indépendante) et Jules Alingete, inspecteur général des finances – chef de service de l'Inspection générale des finances (IGF), il n'y a aucun désaccord. Bien au contraire.

« Nous venons d'avoir une séance de travail avec le président de la Céni autour de modalités d'encadrement et d'accompagnement de l'IGF au profit de la centrale électorale. Un accompagnement sur le plan financier », a fait savoir mercredi Jules Alingete, patron de l'IGF, au sortir des échanges avec Denis Kadima.

Il a également révélé que cet accompagnement se fait à la demande du président de la centrale électorale.

« Nous avons été saisis par le bureau de la Céni qui a souhaité un accompagnement de l'IGF. Mais, à l'époque, compte tenu du volume de travail, nous avons estimé que nous devons le faire plus tard. Et au vu de tout ce qu'il y a comme problème, le président de la Céni a réitéré sa demande dans le seul but de garantir la transparence des transactions financières. Et je suis venu pour des modalités pratiques ».

Selon Jules Alingete, fait remarquer la source, les échanges ont été cordiaux.

« Il y a eu une très bonne compréhension mutuelle sur le déroulement de cette mission d'accompagnement », a-t-il signalé. Avant de préciser que « la loi prévoit qu'à la fin du cycle électoral, la Cour des comptes fasse un audit interne et transmette le rapport au Par-



Le président de la Céni (à gauche) et le patron de l'IGF

lement et au Président de la République ».

A noter que, la veille, l'IGF avait annoncé une mission de contrôle dans 48 heures à la Céni dans le but de vérifier combien d'argent la Céni a reçu et à quoi il a été affecté. « C'est une mission qui sera permanente et suivra toutes les opérations de financement de la centrale électorale », avait prévenu l'IGF, surtout après avoir appris, sans passer par la vérification, la surfacturation des véhicules de fonctions des membres du bureau de la Céni.

CÉNI : LES CAISSES TOUJOURS VIDES

Il convient de rappeler que la Céni a toujours revendiqué son autonomie financière pour mener à bien sa mission et jouir de son indépendance vis-à-vis du Gouvernement. Mme le rapporteur de cette institution citoyenne, Patricia Nseyi, l'a fait savoir, le mardi 15 février dernier, lors de la publication du calendrier de l'élection du gouverneur et du vice-gouverneur de la province du Sankuru. C'était lors d'un point de presse tenu au siège de la

centrale électorale à Kinshasa, au cours duquel elle a présenté ce calendrier réaménagé.

Par ailleurs, l'occasion faisant le larron, on ne peut passer sous silence la mutualisation des opérations d'identification de la population, d'enrôlement des électeurs et du recensement. Sur ces points, le rapporteur de la Céni a fait valoir qu'au regard de la feuille de route et des contraintes, il est fort possible que l'on soit en retard avec l'organisation des élections, s'il faut s'en tenir à cette mutualisation.

Cette situation peut se justifier par le fait qu'à la Céni, les caisses sont vides. Le Gouvernement, jusqu'à présent, n'y a transféré aucun rond. C'est comme s'il n'y avait aucune intention, aucune volonté politique d'organiser les élections dans le délai constitutionnel. Ce qui fait dire à beaucoup de Congolais que le décor d'un glissement est en train d'être planté.

Recettes fiscales : la RDC peut faire (beaucoup) mieux !

Selon la Direction générale des impôts (DGI), les recettes de TVA (taxe sur la valeur ajoutée) ont doublé en 2021, boostant ainsi les rentrées fiscales. Mais, comparé à ses pairs africains, le pays a encore une grande marge de progression devant lui.

La presse de Kinshasa s'en est fait l'écho, à la mi-février, dans la foulée d'une rencontre entre les médias et le patron de la DGI, Barnabé Muakadi Muamba, en fonction depuis la mi-2020 : « L'année 2021 a été particulièrement fructueuse en ce qui concerne les recettes fiscales. Pour 2021, nous avons dépassé les assignations budgétaires de 130 % », a indiqué le patron des impôts lors de ces échanges.

Si les contributions détaillées de chaque source de recettes ne sont pas encore disponibles, le responsable kinois a noté que la collecte de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) « était à 70 milliards de CDF [franc congolais] par mois [environ 35 millions de dollars américains, au taux de change officiel] à notre avènement ». Et que cette taxe rapporte désormais « 160 milliards par mois ». Le directeur général des Impôts envisage même que cette contribution puisse doubler à 320 milliards de CDF par mois « si le gouvernement nous appuie en nous donnant des moyens et des instruments », grâce notamment à l'installation d'un « logiciel qui nous permettra de bien gérer la TVA ».

EMBELLIE ÉCONOMIQUE

Il est à noter que malgré la pandémie de Covid-19, la RDC a connu un rebond de son activité économique plus important que prévu. Une embellie soutenue par « une production minière plus élevée qu'anticipé et la reprise de la croissance non extractive », comme le stipule le Fonds monétaire international (FMI), dans son rapport de décembre 2021. Ainsi, les projections de croissance pour 2021-2022 ont été révisées à la hausse de 5,4 % à 6,2 %.

Pour les autorités gouvernementales, ces résultats encourageants sont la conséquence d'une stratégie payante, laquelle a également eu un impact positif sur les recettes fiscales. En 2020, quatre nouveaux dispositifs d'appui informatique ont été mis en place afin d'améliorer la collecte et la gestion des recettes fiscales. L'organisme institutionnel œuvre actuellement à numériser l'ensemble de ses services : en mettant en place une banque de données informatisée, en se connectant à un réseau interbancaire, et en créant un site web performant à l'usage des contribuables.

En parallèle, un « plan d'urgence » de communication a été lancé pour tenir informé le grand public. Pour le patron de la DGI, Barnabé Muakadi Muamba, ce sont tous ces efforts engagés dès 2020 qui ont porté leurs fruits.

HAUSSER LE RATIO RECETTES FISCALES/PIB

Pour autant, il est impor-

tant d'observer que la RDC, par comparaison avec ses pairs africains, a encore une importante marge de progression en matière de recettes fiscales, au vu de sa démographie (89,6 millions d'habitants, avec une population active d'environ 30 millions de personnes) et de son PIB (48,7 milliards de dollars us en 2020, selon la Banque mondiale).

Le Cameroun compte un PIB (40,8 milliards de dollars) et une population active (11,5 millions de personnes) en dessous des niveaux de la RDC. Mais les recettes fiscales perçues par Yaoundé en 2020 ont atteint 2 560,6 milliards de F CFA (4,8 milliards de dollars).

En comparaison, la loi de finances 2021 de la RDC tablait sur 7 359 milliards de CDF (environ 3,62 milliards de dollars us) de recettes fiscales sur l'année, soit un quart de moins que celles enregistrées au Cameroun. Il faut cependant noter qu'à la fin juin Kinshasa indiquait avoir engrangé 4 323 milliards de CDF sur six mois, soit 17,5 % que les recettes fiscales initialement prévues au premier semestre.

Selon les statistiques compilées par l'OCDE, en 2019, le « total des recettes fiscales (sécurité sociale non comprise) en pourcentage du PIB » de la RDC était de 6,8 % [ou 7,5 % selon certains calculs de l'institution multilatérale]. Cela représente un recul de 3,5 points de pourcentage par rapport au pic de 10,3

% atteint en 2010, la meilleure performance depuis 1990. Si la RDC parvenait à hausser son ratio recettes fiscales/PIB à la moyenne des pays africains, les recettes fiscales pourraient atteindre 7,5 milliards de dollars, plus que le double des rentrées actuelles.

Il est à souligner que les recettes fiscales représentent un peu plus de la moitié des recettes mobilisées par l'administration publique en RDC. « La structure des ressources mobilisées est restée dominée par les recettes tirées des impôts directs et indirects (DGI) avec 50,9 % du total, suivie de la fiscalité douanière (Direction générale des douanes et accises; DGDA) ainsi que des recettes administratives, domaniales, judiciaires et de participations (Direction générale des recettes administratives, judiciaires, domaniales et de participation; DGRAD) », note la Banque centrale du Congo, dans son rapport sur la politique monétaire 2020.

Malgré les efforts entrepris, Kinshasa continue de subir les effets des flux financiers illicites qui privent l'État des ressources dont le pays a besoin pour son développement. Ce constat vaut également pour d'autres pays africains, à divers degrés. L'OCDE estime dans son rapport « Transparence fiscale en Afrique 2021 » que le continent perd environ 50 à 80 milliards de dollars chaque année

du fait de la fraude fiscale, ce qui équivaut à 3,7 % du PIB annuel du continent.

FUITE DES CAPITAUX

D'après Adler Kisula Betika, directeur général de la Cellule nationale des renseignements financiers (Cenaref), s'exprimant durant un atelier organisé à Kinshasa par l'Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA) en décembre 2021, la fuite des capitaux en RDC s'explique par « l'étendue géographique avec des frontières poreuses, le manque de l'autorité de l'État dans plusieurs territoires nationaux, les conflits armés, la démographie très dense, le volume important des transactions en espèces, la recherche permanente des capitaux et d'investisseurs potentiels pour la relance de l'économie nationale ».

Si la lutte contre la corruption a été engagée par certains acteurs tels que l'Agence de prévention de lutte contre la corruption (APLC), l'Observatoire de surveillance de la corruption et de l'éthique professionnelle (OSCEP) ou la Cenaref, ce fléau reste endémique.

En effet, selon le rapport de 2021 de Transparency International, la RDC occupe la 169^e place sur 180 pays dans le classement sur l'indice de perception de la corruption, avec une note qui a peu évolué ces dernières années.

AVEC JEUNE AFRIQUE

Face-à-face Sama Lukonde et Alexandre de Croo au Musée royal d'Afrique centrale à Tervuren

A Bruxelles, où se tient, les 17 et 18 février 2022, le sommet Union européenne (UE) – Afrique, c'est le Premier ministre, Jean-Michel Lukonde Kyenge, qui s'est chargé de porter la voix de la République Démocratique du Congo. Peu avant l'ouverture du sommet, Jean-Michel Sama Lukonde a été convié, aux côtés du Premier ministre belge, Alexandre de Croo, à une visite guidée du Musée royal d'Afrique centrale à Tervuren (Bruxelles). Alors que le Roi des Belges est annoncé, début mars, à Kinshasa, les deux personnalités ont eu le temps de baliser la voie pour un nouveau départ dans la coopération entre les deux pays.

ECONOMICS

Délégué de la République Démocratique du Congo au sommet UE-Afrique, prévu les 17 et 18 février 2022 à Bruxelles (Belgique), le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a visité jeudi, peu avant l'ouverture de ce forum, le Musée royal d'Afrique centrale de Tervuren, où il a été accueilli par son homologue belge, Alexandre de Croo, accompagné du secrétaire d'Etat belge chargé de la politique scientifique, Thomas Dermine.

Tout a commencé par la visite de certaines œuvres d'art et différents patrimoines culturels d'origine congolaise qui remontent à l'époque coloniale dans ce musée.

Après la visite, les deux hommes d'Etat se sont confiés à la presse pour un jeu de questions-réponses.

Confirmant l'arrivée à Kinshasa en mars prochain du Roi des Belges, Alexandre de Croo est revenu sur l'histoire commune qui lie les deux pays, estimant qu'il est aujourd'hui important d'avoir ensemble un regard optimiste sur l'avenir de l'Afrique.

Au cours des échanges avec son hôte congolais, un document reprenant la liste complète de tous les patrimoines en provenance de la RDC, gardés en ce musée, a été remis au Premier ministre Sama Lukonde, en attendant la mise en place d'une commission mixte, constituée d'experts belges et congolais, pour une étude axée sur l'origine de chaque œuvre d'art.

A la presse, le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde a exprimé sa satisfaction en ces termes : « *Aujourd'hui, les conditions sont réunies. Nous atten-*



Le Premier ministre Sama Lukonde lors de son passage au Musée royal d'Afrique centrale à Tervuren

dans cette visite du mois de mars prochain (Ndlr : visite à Kinshasa du couple royal belge prévue en mars 2022). Cela s'inscrit dans le cadre de la collaboration entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo. Nous allons ensuite avoir non seulement le gouvernement qui va être représenté, mais aussi avoir dans le domaine des échanges économiques, il y aura aussi une

représentation. Donc ça sera une bonne occasion pour échanger sur toutes les opportunités de collaboration entre nous et le Royaume de Belgique».

En outre, le chef du Gouvernement congolais a indiqué que le processus de restitution des objets d'art congolais se trouvant en Belgique est déclenché. « *C'est le début de la restitution des pièces. Mais, c'est la suite d'un processus qui était déjà en-*

gagé et dans lequel il y avait beaucoup d'échanges. Et donc aujourd'hui, c'est un acte marqué par le Royaume de Belgique de garantir les engagements pris qui se manifestent aujourd'hui par des gestes concrets. Pour nous, le plus important, c'est le message. La lettre, c'est déjà un acte posé. Lors des échanges que nous allons avoir, je suppose qu'il y aura un message particulier à adresser », a-t-il rappelé.

Un sommet pour « changer la donne » entre l'Europe et l'Afrique

Sécurité, santé, développement, numérique, énergie. Comment parvenir à « *une certaine forme d'alliance entre l'Afrique et l'Europe* », comme on le dit à l'Élysée ? C'est l'enjeu de ce sixième sommet UE-Afrique, ouvert jeudi 17 février 2022 à Bruxelles.

À 27 + 40 (sur les 55 pays membres de l'Union Africaine), le sujet ce n'est plus uniquement le « *développement* ». C'est la façon de structurer les grands dossiers qui relient les deux continents, et leurs financements. À commencer par la sécurité, préalable indispensable. L'instabilité du continent africain est alimentée par les nouveaux acteurs chinois et russes, « dont les méthodes et les agendas sont très différents des nôtres », relevait ce mercredi 17 février Josep Borrell, le chef de la diplomatie européenne. Le cas malien n'est pas isolé. Les tensions avec la Russie autour de l'Ukraine se sont réunies au sommet avec une réunion d'une heure des Vingt-Sept « *sur les derniers déve-*

loppements » de la crise, peu avant l'ouverture du sommet.

Quarante des 55 dirigeants membres de l'UA ont ensuite retrouvé leurs homologues de l'UE pour définir ce nouveau partenariat.

« *Un partenariat postule l'échange et le partage* », ont souligné le président du Conseil européen, le Belge Charles Michel, et le président de l'Union Africaine, le Sénégalais Macky Sall, dans une tribune conjointe.

Les discussions se déroulent au sein de sept tables rondes pour « *éviter la litanie des discours lors d'une longue plénière sans résultats* » et des « *échanges animés* » sont attendus, ont expliqué les organisateurs du sommet.

Emmanuel Macron en a fait un moment fort de la présidence française du Conseil de l'UE. « *Nous voulons un sommet qui change la donne* », insiste-t-on à Paris.

Mais l'Europe ne pourra pas aider une Afrique où l'insécurité et l'insécurité règnent, met en garde le chef de la diplomatie européenne Josep

Borrell. Coups d'Etat, conflits, terrorisme, trafics d'êtres humains, piraterie gangrèment le continent et ont un impact sur l'Europe, souligne M. Borrell.

L'Union africaine a suspendu le Mali, le Burkina Faso, la Guinée et le Soudan du Sud après des coups d'Etat. Leurs nouveaux dirigeants ne participeront pas au sommet de Bruxelles qui se termine ce vendredi à la mi-journée avec une déclaration commune sur la nouvelle relation.

UNE AFRIQUE « COUR-TISÉE »

L'instabilité du continent africain est alimentée par « *les nouveaux acteurs* » chinois et russes « *dont les méthodes et les agendas sont très différents des nôtres* », constate Josep Borrell, chef de la diplomatie européenne.

Les agissements dans plusieurs pays africains des mercenaires du groupe privé Wagner, dirigé par des hommes proches du Kremlin - ce que Moscou dément -, « *sont un exemple des efforts de déstabilisation de la Russie*

dans des régions qui sont importantes pour l'UE », souligne un responsable européen.

Sur ce continent, riche en matières premières, les grandes puissances, Chine en tête, se livrent à une lutte d'influence.

« *L'Afrique est courtisée et elle a le choix de ses partenaires* », fait-on valoir à Bruxelles. Le partenariat proposé par l'UE se veut « *innovant* » et « *respectueux* » des pays africains.

Mais il n'est « *pas question d'évacuer les sujets de respect de l'Etat de droit et des droits humains car ils sont le fondement de nos relations avec l'Afrique* », affirment les institutions de l'UE.

La lutte contre la pandémie est une autre priorité. « *Ce sommet offre une opportunité unique de prendre des mesures concrètes qui rapprochent l'Afrique de l'autosuffisance pour lutter contre le Covid-19* », estime Edwin Ikhuria, un responsable de l'ONG ONE.

Seulement 11% de la population du continent africain est entièrement vaccinée.

« *Ni l'Afrique ni l'Europe ne peuvent dépendre d'acteurs extérieurs pour des productions aussi vitales* », affirme Josep Borrell. L'UE soutiendra des centres de production de vaccins au Sénégal, au Rwanda, au Ghana et en Afrique du Sud.

La présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, a présenté la semaine dernière à Dakar une stratégie globale d'investissements dotée de 150 milliards d'euros sur sept ans pour l'Afrique.

Peu d'indications ont été fournies sur la provenance des fonds mais « *nous ne retranchons rien à personne dans le budget européen* », ont assuré ses services.

Ces financements sont destinés à « *aider des projets voulus et portés par les Africains pour la transformation de leurs économies. Plus question de leur dire ce qu'il faut faire. C'est ça, la nouvelle donne du partenariat* », souligne-t-on à Bruxelles.

COVID-19 : l'apport du HCR avoisine douze millions de dollars américains pour la prise en charge des réfugiés en RDC

Pays à situation humanitaire complexe, la République Démocratique du Congo a adhéré au Pacte mondial pour les réfugiés. Dans le cadre du partenariat stratégique, le Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR) contribue substantiellement au renforcement des capacités. En adhérant également à l'approche «Nexis» qui constitue le point de rencontre entre l'humanitaire et le développement, le HCR fait de son mieux pour que les réfugiés cessent d'être une charge, mais deviennent plutôt une opportunité. C'est ce qui explique l'apport financier pour la prise en charge des réfugiés en RDC qui, à ce jour, avoisine douze millions de dollars américains depuis l'apparition de la COVID-19 en 2020.

VÉRON KONGO

Les professionnels des médias de la ville de Kinshasa ont été conviés, hier jeudi 17 février 2022 au siège du Haut commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés (HCR), à un déjeuner de presse placé sous le thème «*le HCR et la prise en charge médicale des réfugiés en période de la pandémie de coronavirus*».

Pour l'administrateur en charge de santé publique au Haut commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, Dr Robert Anunu qui en était le conférencier, la vision de cet organisme est de sécuriser les ré-

fugiés afin qu'ils jouissent de leurs droits sur la discrimination, qu'ils aient accès équitable aux services, progressifs aux solutions durables, que soit amélioré l'environnement juridique et qu'ils soient inclus dans le système national.

Les objectifs poursuivis dans le domaine de la santé en cette période de COVID-19 consistent à assurer le partenariat stratégique, le renforcement des capacités, l'accès effectif aux soins de santé à accorder aux réfugiés et à la population d'accueil.

Sur le plan budgétaire, Dr Robert Anunu a révélé que, depuis l'apparition de la COVID-19, il y a de cela trois ans, les frais en-



gagés par le Haut commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés, s'élevaient à 12 millions de dollars américains, soit 4.500.000 en 2020, 4.500.000 en 2021 et 3.000.000 déjà en 2022. Les 526.370 qu'héberge la RDC vont dans 101 formations sanitaires réparties en 40 zones de santé.

S'agissant des réalisations du HCR en cette période

de pandémie à COVID-19, Dr. Robert Anunu a cité l'appui logistique constitué des matériels appropriés à la lutte ; la formation de 1500 prestataires des soins, notamment les médecins, infirmiers et laborantins ; la vaccination dans cinq zones de santé des provinces du Nord, du Sud-Kivu, du Haut-Uélé et de l'Ituri.

Quant aux statistiques des réfugiés, elles se présentent comme suit : sur les 93 cas de COVID-19, 92 guéris, 1 décès et 3.484 vaccinés, y compris les populations locales.

Les défis et contraintes auxquels fait face le HCR sont la sécurité et l'accès aux populations, le système de santé peu résilient et fragmenté.

Justice pour le meurtre de Mbuyal Medo Médard Junior

Etat de droit en difficulté au sein de la Justice congolaise. La défense du meurtre de Mbuyal Medo Médard Junior dénonce des manœuvres dans le traitement du dossier. Depuis le 22 janvier 2022, l'affaire n'est toujours pas fixée devant le Tribunal militaire de Garnison de Kinshasa/Ngaliema.

Junior Médard Mbuyal Medo, le jeune homme de 17 ans, fils du confrère Mbuyal de la Radio-télévision nationale congolaise (RTNC), a été tué, en janvier dernier, par un militaire qui a tiré à bout portant sur lui, le confondant à un « Kuluna » (membre d'un gang), ont affirmé des sources proches de la famille éplorée. Si la Justice a fait preuve de célérité dans le meurtre de Joseph Tutala, chauffeur de la famille Kisololekele, tué à Kinshasa par un élément de la Garde républicaine – du reste condamné à mort en procédure de flagrance – elle marque plutôt le pas dans l'affaire Mbuyal Mangal, pour des raisons inavouées, sans doute pour étouffer cet ignoble assassinat.

Voici la lettre d'indignation à l'Auditeur supérieur.

Monsieur l'Auditeur supérieur,
Concerne : La dénonciation d'une manœuvre dans le traitement du dossier inscrit sous le RMP 40.357/AKM de l'Auditorat militaire près le Tribunal militaire de Garnison de Kinshasa/Ngaliema

En notre qualité d'Avocat-Conseil de la famille Mbuyal Mangal Médard, victime d'un meurtre de l'un de leur fils répandant au nom de Mbuyal Medo Médard Junior aux environs de 19 heures, heure locale suite à une balle tirée à bout portant par un militaire répandant au nom de

Caporal Tshesco Tshiyekela Patrick, commis à la garde d'une résidence privée de Monsieur Ben, fils biologique du Général Ponde sur l'avenue Lado, à Kintambo Magasin, nous vous saisissons pour ce dont l'objet est repris en concerne.

En effet, c'est depuis le 24 janvier 2022 que nous avons saisi la justice militaire quant à ce sujet, mais malheureusement cette affaire n'a jamais été fixée au Tribunal, et pourtant c'est un dossier où il y a un mort d'homme et qui exige une célérité.

Etant devant l'Auditorat



de garnison de Kinshasa/Ngaliema, Monsieur Ben, propriétaire de cette résidence privée où la victime a été tuée n'a jamais comparu devant le magistrat instructeur jusqu'à ce jour pour venir dire à la justice à quel titre il a des gardes militaires chez lui à sa résidence, lui étant un civil, et encore moins le commandant compagnie qui est censé dire à la justice en quelle qualité ce militaire était commis à la garde

de Monsieur Ben.

A chaque fois que l'on pose la question de savoir pourquoi ils n'ont pas comparu, nous n'avons pas une réponse quant à ce. C'est avec regret et larmes aux yeux de voir que celui qui est censé protéger la population est en train de la tuer, puis après il se cache derrière certaines autorités.

C'est pourquoi, nous sollicitons votre concours et soutien de toutes les autorités qui

nous lisent en copie de bien vouloir nous aider pour non seulement cette affaire soit fixée au Tribunal, mais aussi pour qu'un bon droit soit dit.

Avec espoir que cette demande retiendra votre attention particulière, veuillez agréer, Monsieur l'Auditeur supérieur, l'assurance de notre parfaite considération.

**POUR LA FAMILLE DE LA VICTIME
Me THOMAS KAZADI
AVOCAT**

Les revers de la France au Sahel ont mis en évidence son impuissance en Afrique

La succession d'échecs militaires et diplomatiques dans la région a conduit à un retrait des troupes françaises du Mali. Ce pourrait être, selon le politiste Marc-Antoine Pérouse de Montclos, l'occasion de relancer une relation avec le continent sur des bases plus saines. Tribune.

Rien ne va plus au Sahel. Entre deux coups d'Etat et attaques djihadistes, les jeux semblent faits, et l'Élysée a finalement annoncé son désengagement militaire du Mali, d'où l'ambassadeur de France vient d'être expulsé sans ménagement. A sa manière, le Sahel s'est ainsi imposé dans la campagne présidentielle en mettant en évidence toute l'impuissance de l'ancienne puissance coloniale en Afrique.

Au départ, pourtant, le président François Hollande avait vu dans la crise malienne un moyen d'affirmer le rôle de la France à l'international en y intervenant en janvier 2013. A l'époque, les soldats de l'opération «*Serval*» étaient, en effet, partis «*sauver le monde*» de la barbarie djihadiste et rassurer les partenaires européens qui s'inquiétaient de la pression migratoire contre les rivages de la Méditerranée. Pour une fois, le déploiement de l'armée française avait aussi l'assentiment des Etats africains, car il semblait rompre avec la logique des précédentes interventions visant à soutenir des régimes alliés et autoritaires, telle l'opération «*Epervier*», au Tchad, de 1986 à 2014.

Après un bref moment d'hésitation, le président Emmanuel Macron s'est vite résolu à poursuivre l'œuvre de son prédécesseur. L'opération «*Barkhane*», qui avait pris le relais de «*Serval*» en 2014, devait à son tour lui servir à conforter son statut de chef d'Etat à l'international. De l'aveu même d'une note de son équipe de campagne datant de 2017, diffusée par Wikileaks et rapportée par le chercheur Florent Pouponneau [dans la revue Culture et Conflits n° 118, «*Les Territoires du se-*

cret», L'Harmattan, 2021], l'idée était notamment d'utiliser l'engagement au Sahel pour développer les capacités de combat de l'armée française : «*Une source de prestige par rapport à ses homologues occidentales*».

MULTIPLICATION DES ECHECS

Mais la dure réalité du terrain est bientôt venue contrecarrer les ambitions de l'ancienne puissance coloniale. Les échecs se sont multipliés, tant au niveau militaire que diplomatique et politique. Dans la zone dite «*des trois frontières*» [entre le Burkina Faso, le Mali et le Niger], d'abord, les soldats de l'opération «*Barkhane*» ne sont pas parvenus à endiguer l'extension des violences vers le sud, en direction de la Côte d'Ivoire, où les intérêts économiques de la France sont autrement plus importants.

L'ancienne puissance coloniale, qui plus est, a beaucoup perdu en influence. Après s'être vantée d'avoir restauré une démocratie parlementaire au Mali en 2013, elle n'a pas réussi à empêcher des coups d'Etat à répétition... tout en étant toujours accusée par les Sahéliens de faire et défaire les gouvernements de la région.

La France n'est certes pas la seule sur la sellette. Concernant le nord du Mali, l'Algérie est régulièrement suspectée d'abriter des leaders djihadistes afin de se ménager une zone tampon et de s'approprier des gisements de pétrole... qui restent à découvrir. Dans les années 1980 et 1990, la Libye avait également été soupçonnée de soutenir les rébellions toubou et touareg du nord du Niger afin d'entraver les campagnes de prospection de compagnies pétrolières américai-



Des militaires de l'opération Barkhane, au Mali, en octobre. (Photo Libération)

nes, quitte à servir les intérêts de leurs concurrents français dans la zone.

Aujourd'hui, cependant, c'est l'ancienne puissance coloniale qui capitalise l'essentiel du ressentiment des Sahéliens. Il n'y a pas eu besoin des Russes pour cela.

En effet, l'enlèvement de l'opération «*Barkhane*» a énormément déçu. De nombreux Sahéliens croyaient qu'une armée puissante viendrait vite à bout des insurgés. Constatant qu'il n'en était rien, certains ont alors imaginé que les soldats de «*Barkhane*» défendaient un agenda caché et qu'ils voulaient délibérément prolonger les conflits afin de mettre la main sur des ressources insoupçonnées.

Au Sahel, la France a ainsi perdu la bataille de la communication dans les médias et sur les réseaux sociaux. Sur place, l'état réel de l'opinion de la majorité silencieuse reste, lui, plus difficile à appréhender. Mais l'enlèvement de l'opération «*Barkhane*» a aussi entaché la réputation de l'ancienne puissance coloniale à l'international, bien au-delà du Sahel.

En dépit de ses efforts diplomatiques, la France n'a pas réussi à convaincre ses partenaires européens de s'engager plus massive-

ment contre des groupes qui n'avaient jamais commis d'attentat outre-mer. L'idée d'utiliser le Sahel comme laboratoire d'expérimentation d'une future Europe de la défense n'a pas abouti non plus. La force dite «*Takuba*» n'a jamais été qu'un tigre de papier, intrinsèquement incapable de se substituer à l'armée française. Le Burkina Faso et le Niger ont vite annoncé qu'ils n'en voulaient pas, tandis que le Mali a récemment interdit le déploiement de son contingent danois.

DÉSENGAGEMENT GÉNÉRAL DU CONTINENT

Autre revers, la France a très largement donné le sentiment de subir les événements qui allaient accélérer un retrait présenté, il y a encore peu, comme un simple «*allègement*» de l'opération «*Barkhane*». Au Mali, notamment, la situation n'est plus tenable. En effet, on voit mal comment les soldats de «*Barkhane*» peuvent continuer d'accompagner des militaires au service de putschistes qui sont eux-mêmes l'objet de sanctions économiques de la part des pays de la région.

La position de la France n'est, certes, pas

comparable à la débâcle des Etats-Unis en Afghanistan. Au-delà du cas malien, cependant, les revers de «*Barkhane*» signalent un désengagement plus général en Afrique. Tendance lourde depuis la période des indépendances, la diminution du nombre de Français résidant en Afrique le montre bien, car elle s'est accompagnée d'un allègement de la présence consulaire, militaire, culturelle, scientifique et technique de Paris au sud du Sahara. Pour les diplomates, par exemple, il est beaucoup plus valorisant de faire carrière en Amérique ou en Asie plutôt qu'en Afrique. Constat qui vaut d'ailleurs pour le secteur privé.

Le déclin est indéniable. Reste à savoir si les mésaventures de l'opération «*Barkhane*» vont vraiment marquer la fin d'une époque. Un allègement du dispositif militaire au Sahel pourrait être l'occasion de relancer la relation avec l'Afrique sur des bases plus saines, plutôt que de simplement chercher à préserver des acquis. Encore faut-il qu'en France, les candidats à la présidentielle aient envie de s'emparer du sujet autrement qu'à travers une rhétorique sécuritaire. Par Marc-Antoine Pérouse de Montclos (Politiste)

Dos au mur, la France confirme son retrait militaire du Mali

L'annonce n'a donc rien d'une surprise. Présente au Mali depuis 2013, l'armée française va quitter le pays africain après la prise de pouvoir de la junte, a annoncé l'Elysée. Le calendrier de retrait reste à préciser. Toutefois, Paris ne quitte pas totalement le Sahel et promet repositionner ses troupes au Niger dans la lutte contre le terrorisme.

ECONEWS AVEC AFP

C'était attendu, c'est désormais officiel. La France, ses alliés européens dans Takuba et le Canada ont annoncé jeudi un «retrait coordonné» du Mali où l'armée française était arrivée en 2013 pour soutenir le pays face à la menace terroriste. «Une décision courageuse du président François Hollande», dixit Emmanuel Macron.

«En raison des multiples obstructions des autorités de transition maliennes, le Canada et les Etats européens opérant aux côtés de l'opération Barkhane et au sein de la Task Force Takuba estiment que les conditions politiques, opérationnelles et juridiques ne sont plus réunies pour poursuivre efficacement

leur engagement militaire actuel dans la lutte contre le terrorisme au Mali et ont donc décidé d'entamer le retrait coordonné du territoire malien de leurs moyens militaires respectifs dédiés à ces opérations», écrivait l'Elysée dans un communiqué.

Au cœur de cette décision, pour laquelle la France a largement consulté ses alliés, l'instabilité dans le pays causé par le choix de la junte de Bamako arrivée au pouvoir après deux coups d'états de na pas organiser d'élections démocratiques. «Nous constatons et regrettons que les autorités maliennes de transition n'aient pas tenu leurs engagements envers la CEDEAO, soutenue par l'Union africaine, d'organiser des élections présidentielles et législatives avant

le 27 février 2022. Nous exhortons les autorités maliennes à achever la période de transition et à organiser des élections libres, équitables et crédibles», précisait le communiqué.

Quelques instants plus tard, à l'occasion d'une conférence de presse, Emmanuel Macron a précisé : «Nous ne pouvons pas rester engagés militairement aux côtés d'autorités de fait dont nous ne partageons ni la stratégie ni les objectifs cachés. C'est la situation à laquelle nous sommes confrontés aujourd'hui au Mali. La lutte contre le terrorisme ne peut pas tout justifier, elle ne doit pas, sous prétexte d'être une priorité absolue, se transformer en exercice de conservation indéfinie du pouvoir.» En revanche, le chef de l'Etat «récuse complètement» toute idée de retrait sur un échec. «Que ce serait-il passé en 2013 si la France n'avait pas fait le choix d'intervenir ?» s'interroge-t-il face aux journalistes. Avant de répondre à sa propre interrogation

dans la foulée : «Vous auriez eu à coup sûr un effondrement de l'Etat malien.»

La fermeture des dernières bases françaises au Mali prendra de «quatre à six mois», a déclaré Emmanuel Macron. «Pendant ce temps [...] nous allons continuer d'assurer les missions de sécurisation de la Minusma», la Mission de l'Onu au Mali, forte de plus de 13.000 Casques bleus, a précisé le président français.

L'Elysée mentionnait «juin 2022» comme échéance pour la définition du nouveau dispositif au Sahel. Encore 2.500 à 3.000 soldats français resteront dans la région d'ici après le retrait du Mali d'ici 6 mois indique l'Etat-major.

DES MILITAIRES REPLOYÉS VERS LE NIGER

Si la France quitte le Mali, elle ne délaisse pas pour autant le Sahel, a assuré l'Elysée. Des soldats européens participant au groupement de forces spéciales Takuba «se-

ront repositionnés aux côtés des forces armées nigériennes dans la région frontalière du Mali», a fait savoir jeudi le président Emmanuel Macron après l'annonce du retrait du Mali de la force française Barkhane et de Takuba.

«Jusqu'à-là, l'opération Barkhane et ses moyens hélicoptères et aériens constituaient en quelque sorte la force de réaction rapide disponible face aux djihadistes», note un officier français. D'un côté, si Barkhane plie bagage, le risque d'une partition violente du pays va s'accroître. De l'autre, si la junte malienne négocie avec les groupes rebelles, elle le fera sur le dos des Occidentaux.»

Un scénario d'autant plus inquiétant que les autorités de Bamako, sous pression des sanctions économiques décidées depuis le putsch par les pays voisins de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest (Cédéao) et par l'Union européenne, pourraient bien se retrouver rapidement devant une crise sociale majeure

Sommet UE – Afrique : la BAD insiste sur la réallocation des DTS et l'égalité vaccinale

ECONEWS

Le président du Groupe de la Banque africaine de développement, Dr Akinwumi A. Adesina, participe au sixième sommet Union européenne - Union africaine (UE-UA) qui se tient à Bruxelles cette semaine. Il devrait appeler à un meilleur accès aux vaccins contre le Covid-19 et à la réallocation à l'Afrique de 100 milliards de dollars de droits de tirage spéciaux (DTS) du Fonds monétaire international (FMI). Le président du Groupe de la Banque insistera pour que ces DTS soient canalisés vers la Banque africaine de développement, détenteur agréé de DTS.

Dans la foulée du 35^e sommet de l'Union africaine à Addis-Abeba, qui a adopté une résolution soutenant la position de la Banque africaine de développement, Dr Adesina se joindra aux chefs d'Etat et de gouvernement africains et européens pour discuter de mesures, et notamment d'un programme d'investissement, permettant de répondre aux défis urgents du changement climatique et des carences sanitaires en Afrique.

Le sommet UE-UA, qui se tiendra les 17 et 18 février, comprendra également des dialogues sur le renforcement des partenariats transcontinentaux en matière

de sécurité, de gouvernance et de prospérité.

Au nombre des intervenants du sommet figureront Akinwumi Adesina, président du Groupe de la Banque africaine de développement, Kristalina Georgieva, directrice générale du Fonds monétaire international, Ngozi Okonjo-Iweala, directrice générale de l'Organisation mondiale du commerce, Tedros Ghebreyesus, directeur général de l'Organisation mondiale de la santé, et Werner Hoyer, président de la Banque européenne d'investissement.

Lors de l'Assemblée de l'Union africaine la semaine dernière, Dr Adesina a dénoncé l'inégalité vaccinale dans la lutte contre le Covid-19. Il a souligné que les citoyens des pays industrialisés avaient reçu jusqu'à quatre ou cinq injections de vaccin contre le Covid-19, tandis que 11 % au plus des Africains ont été vaccinés.

Dr Adesina a décrit la santé comme «une question de sécurité nationale» pour l'Afrique et a appelé à la mise en place d'un système de protection sanitaire transcontinental basé sur de solides infrastructures, des industries pharmaceutiques locales, ainsi que sur le savoir-faire et les capacités de production de vaccins en Afrique.

Le Groupe de la Banque africaine de développement s'est engagé à débloquer trois

milliards de dollars sur les dix prochaines années pour soutenir les capacités de production de produits pharmaceutiques et de vaccins sur le continent.

Le mois dernier, le président français Emmanuel Macron a déclaré devant le Parlement européen qu'il espérait que la réunion aboutirait à un accord sur les vaccins qui permettrait de résoudre les problèmes de propriété intellectuelle et les obstacles technologiques à la production de vaccins en Afrique.

Dr Adesina a obtenu un large soutien de la part des dirigeants africains à Addis-Abeba et a réitéré les appels en faveur d'une réallocation de 100 milliards de dollars de DTS aux pays africains par l'intermédiaire de la Banque africaine de développement, qui est un détenteur agréé de DTS doté d'une notation financière AAA.

À Bruxelles, le président de la Banque devrait également soulever la question de la mise en place d'un mécanisme africain de stabilité financière, sur le modèle de l'actuel mécanisme européen de stabilité financière. Cela permettra de mieux protéger les économies africaines contre des chocs externes tels que la pandémie de Covid-19.

Autre point potentiel à l'ordre du jour à Bruxelles : la 16^e reconstitution du Fonds africain de développement, le guichet concessionnel du Groupe de la Banque africaine de développement. Une reconstitution aura lieu dans le courant de l'année 2022. Tout en saluant les réalisations du Fonds africain de développement, Dr Adesina a proposé des réformes pour améliorer son efficacité dans la conduite du développement des pays africains à faible revenu.

Les participants au sommet de Bruxelles devraient également publier une déclaration conjointe exprimant leur consensus sur une vision pour 2030.

Dr Adesina et les membres de sa délégation participeront également à la conférence «Investir ensemble, pour une nouvelle alliance entre l'Afrique et l'Europe» qui se tiendra à Paris. Ce forum est organisé par l'Agence française de développement et le gouvernement français.

Dr Adesina se joindra au président de l'association des institutions financières de développement européennes (EDFI), Bruno Wenn, pour annoncer que les efforts déployés conjointement depuis l'année dernière ont abouti fin 2021 à

Conflit Ukraine-Russie : Kamala Harris rencontrera le président ukrainien à Munich samedi

La vice-présidente américaine Kamala Harris, ce week-end à Munich (Allemagne), participera à la Conférence sur la sécurité alors que Washington accuse Moscou d'avoir déployé 7.000 militaires supplémentaires.

ECONEWS AVEC AFP

Ce sera son déplacement international le plus délicat. La vice-présidente des Etats-Unis Kamala Harris va rencontrer samedi le président ukrainien Volodymyr Zelensky en marge de la Conférence sur la sécurité à Munich, a annoncé mercredi un haut responsable de la Maison

Blanche. «Ce sera une réelle occasion de souligner notre engagement pour la souveraineté et l'intégrité territoriale de l'Ukraine», a-t-il ajouté. La vice-présidente, en plus de prononcer un discours samedi, deuxième jour de la confé-

rence, a un «très intense» programme de rencontres diplomatiques, selon la même source. Vendredi, elle doit rencontrer le secrétaire général de l'Otan Jens Stoltenberg, ainsi que les dirigeants des Etats baltes. Samedi, en plus du président ukrainien, Kamala Harris doit s'entretenir avec le chancelier allemand Olaf Scholz.

7.000 militaires russes supplémentaires déployés, selon Washington

Sur le terrain, les promesses de retrait et de désescalade de Moscou ne semblent pas suivies d'actes. La Maison Blanche a affirmé mercredi que la Russie n'avait

pas retiré de troupes à la frontière de l'Ukraine mais au contraire ajouté jusqu'à 7.000 militaires aux portes du pays, renforçant les craintes d'une invasion menée par Moscou.

CHANGEMENT DE TON À LA MAISON BLANCHE

S'il a répété qu'une invasion russe de l'Ukraine restait «*tout à fait possible*», le président américain Joe Biden a tenté de jouer l'apaisement. Dans une courte allocution, mardi, le président américain a assuré vouloir laisser «*toutes ses chances à la diplomatie*», insistant : «*Les Etats-Unis ne cherchent pas à déstabiliser la Russie*».

Un début de retrait des soldats russes à la frontière ukrainienne évoqué mardi par Moscou «*serait positif*» mais «*nous n'avons pas vérifié*

ce stade» sa mise en œuvre, a-t-il ajouté, affirmant au contraire que ces troupes, évaluées désormais à «*plus de 150.000*», demeuraient dans «*une position menaçante*».

Le président démocrate a alterné, dans une courte intervention, entre signes d'ouverture et messages de fermeté. «*Citoyens de Russie, vous n'êtes pas nos ennemis*», a-t-il dit, assurant que ni les Etats-Unis ni l'Otan n'étaient une «*menace*» pour ce pays et n'avaient pas l'intention d'installer des missiles en Ukraine. «*Il existe de vrais moyens de répondre à nos préoccupations de sécurité respectives*», a-t-il dit à l'adresse de la Russie.

Joe Biden a cependant déclaré qu'en cas d'invasion de l'Ukraine, les sanctions étaient «*prêtes*», et pèseraient lour-

dement sur la finance et les entreprises russes. Les Etats-Unis sont par ailleurs également «*prêts à répondre*» à des agressions qui pourraient les viser, ainsi que leurs alliés, par exemple sous forme de cyberattaques.

Il a aussi fait valoir que, si aucun soldat américain n'irait combattre en Ukraine, qui n'est pas membre de l'Otan, les Etats-Unis étaient prêts à utiliser «*toute leur puissance*» pour défendre si besoin «*le moindre pouce de territoire*» d'un Etat membre de l'alliance militaire. En envahissant l'Ukraine, la Russie «*se porterait préjudice à elle-même*», a-t-il affirmé, assurant que les Occidentaux étaient «*unis et déterminés comme jamais*» à défendre leurs «*valeurs*» face à la menace que fait peser Moscou.

OMC : la Chine rejette les critiques «sans fondement» des Etats-Unis

ECONEWS AVEC AFP

La Chine a rejeté jeudi les critiques des Etats-Unis sur le mépris supposé de Pékin pour les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) et a dénoncé des reproches «*sans fondement*».

Dans leur rapport annuel au Congrès américain publié mercredi, les services de Katherine Tai, la représentante américaine au Commerce (USTR), ont particulièrement ciblé le pays asiatique.

Après 20 ans d'adhésion à l'OMC, la Chine n'aurait pas, selon eux, adopté les règles de l'institution et aurait même «*amplifié*» son approche étatique, causant du tort aux entreprises et aux travailleurs du monde entier.

«*La Chine a également un long passé de violation, de mépris et de contournement des règles de l'OMC pour atteindre ses objectifs de politique industrielle*», dénonce le rapport américain.

«*Ces propos sont sans fondement au regard des règles économiques et commerciales internationales, et sont totalement contraires à la réalité*», a réagi jeudi Gao Feng, le porte-parole du ministère chinois du Commerce.

Il a également exhorté les Etats-Unis à veiller à ce que leurs propres pratiques commerciales «*soient conformes aux règles*

de l'OMC au lieu de faire preuve d'unilatéralisme, de protectionnisme et d'intimidation».

«*Nous espérons que les Etats-Unis adoptent une politique économique et commerciale rationnelle et pragmatique à l'égard de la Chine*», a déclaré M. Gao.

L'OMC, basée à Genève (Suisse), s'efforce de faire appliquer des règles régissant le commerce entre les pays, promouvant notamment une concurrence loyale et l'ouverture du commerce.

Les Etats-Unis dénoncent depuis longtemps les pratiques jugées «*déloyales*» de la Chine, qui subventionne massivement ses entreprises publiques pour en faire des champions.

Pékin est aussi accusé par Washington de vol de propriété intellectuelle ainsi que de transfert forcé de savoir-faire et de technologies d'entreprises étrangères en échange d'un accès au marché chinois.

C'est pour dénoncer ces pratiques que l'ex-président américain Donald Trump avait lancé les Etats-Unis dans une guerre commerciale contre le géant asiatique en 2018, lui imposant des droits de douane punitifs.

LE LIEU D'AFFRONTEMENT

En adhérant à l'Organisation mondiale du com-

merce (OMC) en 2001, la Chine s'est transformée pour devenir aujourd'hui une puissance qui dispute son leadership aux Etats-Unis, ce qui n'est pas allé sans frictions. Dans le même temps, la mondialisation a évolué, notamment avec les perturbations entraînées par la crise sanitaire du Covid-19, ce qui nécessite de réformer l'OMC pour adapter ses règles à la nouvelle configuration de l'économie mondiale.

En rapport avec la Chine, la méfiance américaine à l'égard de l'OMC s'est notamment manifestée depuis 2019 par le blocage de la candidature de bon nombre de juges à la commission d'appel de l'institution. Les Etats-Unis ont également opposé un veto durant plusieurs mois à la candidature de Ngozi Okonjo-Iweala à la tête de l'institution qui bénéficiait pourtant d'un large soutien des 164 membres. A l'OMC, où toutes les décisions sont prises par consensus, la posture américaine a durablement fragilisé l'institution, notamment en divisant ses membres.

D'autant qu'en 20 ans, la configuration de l'économie mondiale a évolué spectaculairement. Considérée comme «*atelier du monde*» au début du siècle, la Chine dispute désormais le leadership mondial aux Etats-Unis.

Depuis lors, l'OMC est devenue le théâtre d'un affrontement entre les deux superpuissances, ce qui pèse sur son fonctionnement. Ainsi, les Etats-Unis considèrent que la République populaire ne se soumet que partiellement aux décisions de l'OMC qui la pénalisent. Mais, la Chine s'est également plainte de l'inertie des Etats-Unis à mettre fin aux droits antidumping sur les produits chinois, comme le lui demandait l'OMC.

Outre cette «*guerre froide*» commerciale, la dynamique de la mondialisation a marqué le pas sous l'effet des confinements entraînés par la crise sanitaire du Covid-19. La perturbation des chaînes d'approvisionnement a remis en cause en partie l'organisation mondiale du commerce, remettant sur le devant de la scène l'importance d'une souveraineté qui fasse des choix stratégiques et ne s'en remet pas uniquement au fonctionnement des marchés. L'OMC devrait donc aussi faire évoluer ses pratiques pour intégrer cette nouvelle donne. A cela, il faut également ajouter les sanctions économiques qui sont imposées par certains pays à d'autres, comme le font par exemple les Etats-Unis et l'Union européenne contre la Russie.

Au-delà des différends,

il reste un problème de fond. Une économie comme celle de la Chine, administrée par un Etat, peut-elle être compatible avec les règles de l'OMC qui visent à une libéralisation des échanges commerciaux, qui nécessitent transparence, respect du droit et des règles ?

La Chine proteste, faisant valoir qu'elle a fait preuve de responsabilité, notamment en ouvrant son économie, durant ces 20 années. Elle affirmait récemment par la voix de son porte-parole de l'ambassade de Chine à Washington, Liu Pengyu, sa volonté de soutenir le système commercial multilatéral même si elle souligne la nécessité d'une réforme de l'OMC qui œuvre dans ce sens.

Katherine Tai, la représentante américaine du Commerce, a exprimé ces dernières semaines la volonté de l'administration Biden de s'engager dans des conversations pour la refonte du système. Elle a déclaré que la Chine partageait la position des Etats-Unis selon laquelle l'OMC a besoin d'être réformée en prenant des mesures telles que l'augmentation du nombre de juges et la prolongation de leur mandat à partir des quatre années actuelles, ce qui améliorerait l'efficacité de la Cour, au profit de tous les membres, y compris les Etats-Unis et la Chine.

Après harmonisation avec la CAF, l'assemblée statutaire de la FECOFA fixée le 28 mai prochain

A la Fédération congolaise de football association (FECOFA), c'est le dernier virage à la suite de la réunion, tenue le mardi 15 février 2022 par vidéo conférence, entre les deux délégués FIFA-CAF et l'instance nationale de football en vue de la finalisation de la procédure de modification des statuts de la FECOFA, préalable à l'organisation de prochaines élections d'un nouveau Comité exécutif.

NANA K.

Le renouvellement de la FECOFA (Fédération congolaise de football association) entre dans sa dernière ligne droite. La modification des statuts et du Code électoral de la FECOFA ainsi que le calendrier opérationnel ont été rendus publics par Me Guy Kabeya, délégué FIFA-CAF à la FECOFA en charge des questions juridiques, indique un communiqué de l'organe technique du football congolais.

Selon la source, les délégués de la Fédération internationale de football association (FIFA) et de la Confédération africaine de football (CAF) à la Fédération congolaise de football association (FECOFA) sont arrivés à la mise au point de ce calendrier, mardi dernier, au terme de la réunion par

vidéoconférence.

Le calendrier indique que la première étape de ce chronogramme, dont la date butoir est fixée à la fin du mois de février en cours, est consacrée à la réception des propositions des modifications des statuts par les parties prenantes, ajoutant que cinq entités concernées par ce travail, parmi lesquelles les Ligues (1 et 2), ont déjà exécuté et ont fait parvenir leurs projets d'amendement.

La 2^{ème} étape du calendrier établi sera réservée à la synthèse des propositions à expédier à FIFA-CAF pour son analyse, le 7 mars prochain. Il s'en suivra, au courant du même mois, l'intégration des propositions validées dans l'ébauche des statuts envoyée par la FIFA le 26 janvier dernier.

Le début du mois d'avril 2022 verra l'organisation d'un atelier de validation des textes de la RDC à laquelle la FIFA et la CAF prendront part en vue des discussions sur l'ébauche des statuts article par article et les dernières modifications et suggestions importantes. Les 2^{ème} et 3^{ème} semaines du mois d'avril seront consacrées à la finalisation des textes entre les délégués FIFA-CAF.

Entre les 21 et 25 avril pro-



Des délégués de la FIFA-CAF travaillent sur les réformes de la FECOFA

chain, il se tiendra la réunion du Comité exécutif de la FECOFA relative à l'adoption des statuts et à la convocation de l'assemblée générale au mois de mai 2022.

Le 28 mai prochain interviendra la dernière étape du chronogramme avec au menu l'assemblée générale statutaire pour l'adoption des statuts concomitamment avec la finalisation du code électoral.

CHRONOGRAMME

Le chronogramme de la modification des statuts et de l'adoption du Code électoral se présente comme suit :

Fin février 2022 : Envoi au délégué aux questions juridiques (guykab@yahoo.fr avec CC à disansel@gmail.com) des propositions de modifications des Statuts

par les parties prenantes (à ce jour, 5 entités, dont deux ligues, ont déjà fait parvenir leurs propositions de modifications) ;

7 mars 2022 : Synthèse des propositions à envoyer à la FIFA/CAF pour analyse ;

Courant mars 2022 : intégration des propositions validées dans l'ébauche des statuts envoyé par la FIFA le 26 janvier 2022 ;

Début avril 2022 : atelier de validation des textes au Congo RDC auquel la FIFA et la CAF prendraient part (l'atelier permettrait de discuter de l'ébauche des statuts article par article et de prendre en compte certaines dernières modifications/suggestions importantes) ;

2^{ème} & 3^{ème} semaines d'avril 2022 : finalisation des textes entre délégués FIFA et la FIFA/CAF

Entre le 21-25 avril 2022 : Réunion du Comité exécutif de la FECOFA pour l'adoption des statuts et pour convoquer de l'AG en mai ;

28 mai 2022 : AG pour adopter les statuts (et éventuellement le code électoral qui pourrait être finalisé en parallèle aux statuts).

Pour rappel, les représentants des clubs de la Ligue 1 et de la Ligue 2 ont été associés à la révision des Statuts et Règlements de la FECOFA. Le secrétaire général de la FECOFA, Belge Situataa Matuluakila, les avait officiellement associés à cette opération de révisation des textes précités au cours d'une réunion, tenue le mardi 8 février 2022 et co-animée par les délégués de la FIFA-CAF, Dieudonné Sambi en charge des finances et Me Guy Kabeya, préposé aux questions juridiques. Ce, en application de la feuille route signée par la FIFA - CAF et la FECOFA pour l'organisation de futures élections des membres du Comité exécutif. Les clubs étaient, à l'occasion, informés des modalités de leur participation aux travaux de modification des Statuts et des Règlements de la FECOFA.

Les clubs pourront ainsi saisir cette opportunité pour envoyer dans les tout prochains jours leurs amendements à propos. Plusieurs regroupements sportifs ainsi que d'autres structures ont déjà proposé leurs amendements aux délégués FIFA-CAF à la FECOFA.

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/
Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/
89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail :
kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
Olivier Dioso
A.T. MPUU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Linafoot : Simba se dresse sur le chemin de Dauphin Noir ce vendredi

ECONEWS AVEC ACP

L'AS Simba de Kolwezi se dressera sur le chemin de l'AS Dauphin Noir de Goma vendredi au stade Dominique Diur de Kolwezi, en match en retard de la 5^{ème} journée du 27^{ème}

championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot).

Ce sera l'avant-dernier match du club du Nord-Kivu, qui totalise 19 points en 17 sorties et occupe la 9^{ème} place au classement. De son côté, Simba cumule d'autres rencontres à jouer con-

tre la JS Groupe Bazano, Racing Club de Kinshasa (RCK), l'Etoile du Kivu et SM Sanga Balende. Il compte 11 unités en 16 sorties.

TSHINKUNKU-DON BOSCO VENDREDI

LUS Tshinkunku de Kananga,

qui a installé son QG à Lubumbashi, sera l'hôte du club local du CS Don Bosco, pour le compte de la 15^{ème} journée du 27^{ème} championnat national. Tshinkunku est classé 14^{ème} avec 14 points en 16 sorties, alors que Don Bosco le devance à la 8^{ème} position avec 24 points pour 13 matches livrés.

CAF C2 : le TP Mazembe s'active pour son match en Egypte contre Al Masry

N. KANKU

Le club égyptien d'Al Masry est le prochain adversaire du TP Mazembe en Coupe de la Confédération de la CAF. Les Corbeaux lusoïses seront reçus ce dimanche 20 février 2022 en Egypte pour le compte de la deuxième journée de la Coupe de la CAF au stade Port Saïd.

L'équipe de Mazembe séjourne déjà en Egypte depuis le 16 février avec une délégation de 38 personnes, dont 25 joueurs, avec comme objectif de ramener au moins un point, à défaut d'une victoire en terres égyptiennes.



Les Congolais, qui occupent provisoirement la première au classement avec 3 points, après leur courte victoire face à Otohô de Congo/Brazzaville, restent sur une dynamique de résistance. Raison pour laquelle, au lendemain de cette victoire d'entrée à la phase des poules, le coach Franck Dumas a ordonné un bain froid à ses joueurs pour générer les muscles.

Grâce à sa victoire importante attachée à Lubumbashi face à Otohô, le TP Mazembe occupe provisoirement la position du leader du groupe C, devant Al Masry, Coton Sport de Garoua et Otohô.

Réchauffement de l'axe Kinshasa - Ankara : le président turc Erdogan chez Tshisekedi

Après avoir jeté les bases, en septembre 2021, d'une nouvelle coopération avec Ankara, au terme de sa visite officielle, le président turc Recep Tayyip Erdogan rend l'ascenseur au Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, en annonçant sa visite officielle à Kinshasa, les 20 et 22 février 2022.

Hugo T.

Le président turc Tayyip Erdogan devrait se rendre à Kinshasa pour une visite officielle du 20 au 22 février 2022. C'est la première fois que le chef de l'Etat turc se déplacera en RDC depuis l'élection de Félix Tshisekedi, fin 2018. Cette visite s'inscrit dans un rapprochement opéré depuis plusieurs mois entre Ankara et Kinshasa.

Début septembre, le président congolais s'était rendu en Turquie, où il avait signé une série d'accords bilatéraux. Dans ce cadre, la visite d'Erdogan à Kinshasa devrait permettre d'officialiser plusieurs contrats commerciaux. Pour le sommet Turquie-Afrique de décembre 2021, à Istanbul, Tshisekedi avait de nouveau fait le déplacement sur les rives du Bosphore, où il s'était entretenu avec le Président Erdogan. A Kinshasa, la visite du président turc est

préparée par l'ambassadeur itinérant de son homologue congolais, Patrick M. Luabeya.

«NOS RELATIONS AVEC LA TURQUIE SE RENFORCERONT D'AVANTAGE»

En septembre 2021, le Président Félix Tshisekedi était en visite en Turquie. Une visite officielle placée sous le signe de la coopération économique. A l'occasion, Félix Tshisekedi s'est entretenu avec son homologue turc Recep Tayyip Erdogan, ainsi qu'avec des dirigeants d'entreprises turques.

En marge de sa visite, le Président Felix Tshisekedi s'était exprimé, lors d'une conférence de presse conjointe, avec le président turc, Recep Tayyip Erdogan, tenue au Palais présidentiel d'Ankara.

Après avoir assuré que les relations avec la Turquie se renforceront davantage, Tshisekedi avait déclaré avoir discuté de l'organisation du



Le Président Félix Tshisekedi, lors de son voyage officiel, en septembre 2021, en Turquie

sommet Turquie-Afrique qui aura lieu en novembre prochain en Turquie, avec son homologue turc Erdogan.

Également président de l'Union africaine, Tshisekedi a ajouté : «Cela montre à quel point nous donnons de l'importance à nos coopérations dans tous les domaines. Ça montre que nous sommes prêts à coopérer avec la Turquie dans tous les domaines. Nos relations continueront à se renforcer davan-

tage et à prendre de l'ampleur». Félix Tshisekedi avait en outre affirmé qu'ils visaient à créer une zone de libre-échange sur le continent africain.

«Nous avons fait savoir que nous avons un grand potentiel dans les deux domaines. La Turquie mettra en œuvre avec nous de nombreux projets dans le domaine de l'agriculture qui est l'un de nos priorités», avait indiqué Félix Tshisekedi, soulignant, par

ailleurs, que le président Erdogan avait marqué un intérêt particulier pour les ressources souterraines et de surface de la RDC.

Enfin, Tshisekedi a conclu comme suit : «Notre coopération et nos relations amicales avec la Turquie se déroulent bien. Cette coopération deviendra encore plus forte».

Après les promesses d'Ankara, le président Erdogan arrive à Kinshasa pour passer à l'action.

Le roi des Belges en mars prochain à Kinshasa : coopération économique et militaire à l'ordre du jour

OLIVIER DIOSO

Le roi des Belges, Philippe, foulera, pour la première fois, le sol congolais, le 6 mars prochain, pour une visite officielle qui ira jusqu'au 10 mars 2022. Le Palais royal de Laeken à Bruxelles l'a annoncé dans un communiqué, mercredi 16 février dernier, signale Le Monde, qui cite l'AFP.

Cette première visite royale belge en République Démocratique du Congo (RDC) intervient après celle effectuée en 2010 par le roi Albert II, père de Philippe, lors du cinquantenaire de l'indépendance de l'ancienne colonie. Ce premier voyage servira à raffermir les liens entre la RDC et la Belgique. Pour aider la RDC à pacifier sa partie Est, on annonce le déploiement dans cette partie du territoire d'un contingent militaire belge.

RESTITUTION DES MILLIERS D'OBJETS CULTURELS

Pour rappel, cette visite royale aura lieu «alors que le gouvernement belge a présenté, en juillet 2021, sa feuille de route pour restituer à la RDC des milliers d'objets culturels acquis

abusivement, particulièrement lors des violences commises sous le règne de Leopold II, un processus qui pourrait durer plusieurs années», note Le Monde.

Par ailleurs, la Belgique s'apprête à restituer à Kinshasa une dent de Patrice Lumumba, héros congolais de la lutte anticoloniale et éphémère premier Premier ministre du jeune Congo indépendant. Et dont le corps, n'a jamais été retrouvé. Une cérémonie de restitution de cette «relique», prévue en juin 2021 à Bruxelles, a été reportée en raison de la pandémie.

La source rappelle également que le souverain belge, qui règne depuis 2013, avait exprimé en juin 2020, pour la première fois dans l'histoire du pays, «ses plus profonds regrets pour les blessures infligées aux Congolais lors de la période coloniale belge au Congo».

MAINS COUPÉES ET "RELIQUE"

Le roi Philippe avait présenté ces profonds regrets, au nom de l'Etat belge, pour les actes de «violence et de cruauté» commis durant la période de la colonisation. Dans une lettre adressée au président congolais,

Félix Tshisekedi, il exprimait «ses plus profonds regrets pour ces blessures du passé dont la douleur est aujourd'hui ravivée par les discriminations encore présentes dans nos sociétés».

Un autre rappel historique fait état de l'Etat indépendant du Congo, propriété personnelle du roi Léopold II depuis 1885, qui fut cédé à l'Etat belge en 1908. Celui-ci l'administra et en fit sa colonie jusqu'en 1960.

Toujours dans cette lettre adressée au Chef de l'Etat congolais, le souverain Philippe écrivait : «A l'époque de l'Etat indépendant du Congo, des actes de violence et de cruauté ont été commis, qui pèsent encore sur notre mémoire collective» et «la période coloniale qui a suivi a également causé des souffrances et des humiliations».

Léopold II, qui gérait depuis Bruxelles les richesses du Congo à son profit exclusif, avait recouru au travail forcé pour l'exploitation du caoutchouc. De nombreuses exactions, comme le fait de couper les mains des travailleurs jugés insuffisamment productifs, ont été documentées, peut-on aussi rappeler. Kinshasa, fait observer Le Monde, avait salué les paroles du

roi Philippe comme «une avancée» à même de «booster les relations amicales» entre les deux pays.

Le roi Philippe, signalait-on dans le communiqué du Palais royal de Laeken, sera accompagné de son épouse, la reine Mathilde, du Premier ministre belge, Alexander De Croo, de la cheffe de la diplomatie belge, Sophie Wilmès, et de la ministre de la Coopération au développement, Meryame Kitir.

Pour rappel, le souverain Philippe avait accueilli, le 17 septembre 2019, le Président de la RDC, Félix-Antoine Tshisekedi, pour une audience au Palais royal de Bruxelles.

BIENTÔT DES MILITAIRES BELGES EN RDC

Par ailleurs, pour la coopération militaire, la RDC va bientôt accueillir des troupes belges en provenance de leur pays. Le ministère de la Défense du royaume de la Belgique précise que cette mission de l'Etat belge sera effectuée à Kindu dans la province du Maniema et dans la capitale, Kinshasa.

Il s'agit d'une réponse à la demande de la RDC dans le but d'éradiquer les conflits armés

qui ont élu domicile dans l'Est de la RDC. La mutualisation des forces congolaises et ougandaises ayant montré ses limites.

En effet, l'Est de la RDC, surtout les provinces sous état de siège, continue d'être le ventre mou de l'insécurité au pays de Félix-Antoine Tshisekedi. En dépit de la présence des militaires ougandais venus secourir leurs homologues congolais dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu sous état de siège. Où, outre les rebelles ougandais de l'Alliance des forces démocratiques (ADF) et les hors-la-loi burundais et rwandais ne cessent de faire vivre le calvaire aux populations locales en complicité avec des groupes armés congolais.

Le gouvernement congolais venait de solliciter une expertise militaire dans les domaines techniques d'orientation et d'assistance militaires ainsi que d'urgence sur le terrain. Sans oublier les techniques de détection et de neutralisation des engins explosifs improvisés.

Il convient de signaler que ce soutien belge se fera à partir du camp de Lwama à Kindu où sont formés les militaires de la 31^e «Brigade de Réaction rapide» afin d'apporter une réponse aux groupes terroristes.